

<http://www.ayn.fr/spip.php?article177>



20 octobre 2009. Réunion du Conseil Municipal.

- Démocratie locale - Conseil Municipal - Séances du Conseil Municipal -



Publication date: jeudi 26 novembre 2009

Copyright © AYN en SAVOIE - Tous droits réservés

L'an 2009, le vingt octobre, à 20 heures 30 minutes.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mr Jean-Charles Marcel, Maire.

Étaient présents : M. Daniel Roybin 1^{er} adjoint, Mme Laurence Baudry, 2^e adjointe, M. Peter Tarabula 3^e adjoint, M. Michel Borrelly, Mme Cécile Charrière, M. François Gautier, M. Nicolas Damian, M. Christophe Veuillet.

Étaient excusés : M. Laurent Thuez ayant donné procuration à M. François Gautier, M. Christophe Bellemin-Noël, ayant donné procuration à M. Jean Charles Marcel.

Formant majorité des membres en exercices et pouvant valablement délibérer

Mme Cécile Charrière a été élue secrétaire.

Suspension des indemnités à titre provisoire :

Le Maire rappelle que M. Laurent THUEZ sera absent pour une durée d'environ un an, et sera, de ce fait, dans l'impossibilité d'assister aux réunions du conseil municipal. D'autre part, M. Laurent THUEZ a demandé la suspension de ses indemnités pendant son absence, c'est à dire de novembre 2009 à juillet 2010.

Considérant la demande de Monsieur Laurent THUEZ qui souhaite une suspension provisoire de ses indemnités, Vu l'article L21-23-24-1 du CGCT, Le Conseil municipal, après avoir délibéré :

- *Décide la suspension des indemnités de M. Laurent THUEZ pendant son absence, c'est à dire de novembre 2009 à juillet 2010.*

Pour : 10 Contre : 1 Abstention : 0

Point sur les travaux :

Toiture : Le Maire fait un point financier concernant la toiture du bâtiment Mairie/Ecole :

Situation au 20/10/2009

Budgétisé	183 930.98 Euros
Mandaté	38 467.08 Euros
Reste à Mandater	145 463.90 Euros
En attente de certificat de paiement	35 054.44 Euros

détail mandaté :

(Annonces et MO)	16 396.48Euros
(Charpentier)	22 070.60Euros
total	38 467.08 Euros

De plus, le Maire informe :

- que le taux de subventionnement par le Conseil Général est passé de 64 à 70% (suite à modification des taux de subventionnement votée en juin 09) soit une subvention de 105 838.60Euros
- que 80% du montant de cette subvention - soit 84.670,88 Euros - est susceptible d'être débloqué avant la fin des travaux, suite à modification du taux d'acompte versé votée en septembre 09 par l'assemblée départementale. Un courrier a d'ores et déjà été envoyé auprès des services du Conseil Général afin de pouvoir bénéficier de ce déblocage anticipé (sur présentation d'un ordre de service).

Routes :

Le Maire fait un point financier sur les travaux de voirie 2009

► Situation au 19/10/2009

Investissement

Budgétisé 2151	52 000.00 Euros
A Mandater	34 053.31 Euros
Solde	17 946.69 Euros

Investissement

Cunette Forchet	3 318.90Euros
Entrées particuliers Forchet	1 935.07Euros
Route des Deschamps	25 760.64Euros
Chemin du Guicherd	3 043.70Euros
Total à mandater :	34 053.31 Euros

► Situation au 19/10/2009

Fonctionnement

Budgétisé 61523	10 000.00 Euros
A Mandater	7 936.66 Euros
Solde	- 4 187.90 Euros

Détail fonctionnement :

Point à Temps manuel
Déneigement, Salage
Curage des réseaux
Tonte et désherbage

Le Maire précise que si l'article 61523 est déficitaire, le chapitre dont il fait partie (011) ne l'est pas et qu'une Décision Modificative n'est donc pas nécessaire.

Enfouissement :

Les travaux d'enfouissement sont arrêtés pour l'instant. L'entreprise Socco achève les plans de recollement (plan du réseau tel qu'il existe réellement après les travaux). Ces plans seront communiqués dès leur achèvement à ERDF et France Télécom ainsi qu'aux entreprises chargées de l'enfouissement de réseaux électriques et téléphoniques. Les travaux devraient donc reprendre dans la première quinzaine de novembre et être achevés d'ici la fin d'année.

Animation & Information :

- ▶ Monsieur Peter TARABULA rend compte de la réunion du samedi 10 octobre entre les adjoints, le maire et Mme Jocelyne TOURNIER, artiste, afin de préparer la soirée cabaret du 05 décembre prochain.
- ▶ Monsieur Peter TARABULA présente les pistes de travail concernant la « fête de Noël » organisée par la municipalité pour les enfants de la commune et qui aura lieu le 18 décembre prochain.
- ▶ Madame Cécile CHARRIERE parle de la plume du Banchet, N°2 qui paraîtra le 26 octobre 2009.
- ▶ Monsieur le Maire propose de mettre en place les réunions de travail pour la réalisation du Bulletin Municipal qui paraîtra courant janvier 2010.

Budget 2010 :

Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux à se prononcer concernant les projets d'investissements 2010.

QUESTIONS DIVERSES

Fin de séance : 23 h 00.